



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Maladies du bétail

Question écrite n° 10536

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset demande, dans le domaine sanitaire, à M le ministre de l'agriculture et de la forêt s'il peut lui indiquer combien d'avortements brucelliques ont eu lieu au cours de l'année 1988. Il souhaiterait avoir les renseignements département par département.

Texte de la réponse

Reponse. - Chaque année, la direction générale de l'alimentation au ministère de l'agriculture et de la forêt publie les résultats techniques des opérations de prophylaxie engagées pour lutter contre la brucellose bovine. Ces renseignements chiffres relevés dans chaque département sont synthétisés en indicateurs nationaux. Pour la brucellose bovine, l'avortement des femelles, qui constitue la forme la plus contagieuse de la maladie, devient une expression clinique de plus en plus rare, puisqu'en 1988 seulement 830 avortements ont été reconnus d'origine brucellique, soit 1,3 p 100 du nombre total des avortements déclarés. Pour le département de la Loire-Atlantique dans lequel la prophylaxie de la brucellose bovine est menée avec succès, seulement 0,74 p 100 des avortements déclarés en 1988 ont été reconnus d'origine brucellique. Des résultats équivalents sont notés dans chaque département et sont fournis au public sur simple demande aux services de la direction générale de l'alimentation (service vétérinaire de la santé et de la protection animales, 175, rue du Chevaleret, 75646 PARIS CEDEX 13) ou localement aux services vétérinaires.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10536

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 1989, page 1179